

ASBL Fondation JEAN BOETS

PANEL DE MIDI
du 15 MARS 1996

Thème :
L'AVENIR DE LA MÉCANIQUE,
LA MÉCANIQUE DE L'AVENIR
QUELLE PLACE POUR L'ÉCOLE ?
QUELS ESPOIRS POUR L'EMPLOI ?

N° 12

Editeur responsable : Philibert CAYET, Président de la fondation Jean BOETS
Rue Montegnée, 144 ● 4101 JEMEPPE ● Tél : 041/37.87.61

LE BILLET DU PRESIDENT

REMERCIEMENTS



La période de perception des COTISATIONS pour 1995-96 se termine. Notre TRESORIER est particulièrement heureux... vous avez répondu à notre appel avec générosité.

Nos REMERCIEMENTS vont d'abord à nos principaux sponsors : COCKERILL-SAMBRE, le CENTRE DE COOPERATION TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE (CE.CO.TE.PE.), FABRIMETAL Liège-Luxembourg, la PROVINCE DE LIEGE, l'ASSOCIATION LIEGEOISE D'ELECTRICITE (A.L.E.), ELECTRABEL, la SOCIETE COOPERATIVE PRODUCTRICE D'ELECTRICITE (S.P.E.), l'ASSOCIATION LIEGEOISE DU GAZ (A.L.G.), le MINISTERE DE L'EDUCATION ET DE L'AUDIOVISUEL, la SOCIETE COOPERATIVE LIEGEOISE D'ELECTRICITE (SOCOLIE), l'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DEMERGEMENT ET L'EPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIEGE (A.I.D.E.), l'ASSOCIATION POUR

LA PROMOTION DES INTERCOMMUNALES PURES LIEGEOISES (APRIL), la CABLERIE D'EUPEN, EMUREF, FORCAST BELGIUM, les entreprises SCHREDER, la société coopérative ETUDES FORMATIONS APPLICATIONS (E.F.A.), la FEDERATION SYNDICALE DES METALLURGISTES DE LA PROVINCE DE LIEGE (FGTB) et la CONFEDERATION DES SYNDICATS CHRETIENS (CSC), ...

Nous remercions chaleureusement les PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES qui, à l'instar de la Maison de repos LA CHAUMIERE EN CONDROZ, nous ont apporté leur appui; tout comme l'ont fait diverses ASSOCIATIONS D'ANCIENS ELEVES, sensibles au devenir de l'enseignement technique. Une mention particulière doit ici être adressée à l'ASSOCIATION DES ANCIENNES ELEVES DE L'ECOLE DE COUPE DE JEMEPPE (aujourd'hui IPES de Seraing-Jemeppe).

Un grand MERCI aussi à toutes les personnalités que nous visitons et qui nous reçoivent avec infiniment d'intérêt

et de compréhension. Tous les mandataires politiques, tous les représentants des milieux socio-économiques, tous les responsables des réseaux d'enseignement que nous avons eu l'occasion de rencontrer nous apportent leur concours et les encouragements dont nous avons besoin.

Un grand MERCI encore aux membres effectifs et sympathisants qui nous rejoignent, jour après jour, toujours plus nombreux !

Oui, l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE est peut-être encore le "mal aimé" mais ses amis se regroupent et unissent leurs efforts pour qu'il soit bientôt apprécié à sa juste valeur.

La FONDATION Jean BOETS s'en réjouit; pour elle, depuis toujours, l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE est EXEMPLAIRE.

Toute notre reconnaissance au sponsor de ce 12^{ème} Panel :

FABRIMETAL LIEGE – LUXEMBOURG.

*Le Président,
Phillbert CAYET*

l'a.s.b.l. CENTRE de COOPERATION TECHNIQUE et PEDAGOGIQUE (CE.CO.TE.PE.)

Un instrument de liaison économie-enseignement

Créée en 1974 par le Conseil provincial, cette a.s.b.l. a pour objectif de contribuer à la promotion de l'économie en y associant le réseau d'enseignement de la Province de Liège.

Par vocation, le Centre de Coopération Technique et Pédagogique est l'instrument privilégié d'une liaison souple et efficace entre le monde économique et l'enseignement.

5 Départements :

CIFOC : Centre d'Innovation et de Formation Continue

FORMULTIMEDIA : Formation par moyens Multimédia

CEFAP : Centre de Formation aux Automatismes de Production

CEFOP : Centre de Formation Continue du Paramédical

HORUS : Centre de Formation Continue et de Recherche en Sciences de l'Information et Sciences Sociales

En collaboration avec des partenaires publics et privés,

nous avons organisé des consultances et formations dans divers secteurs : agriculture, mécanique, construction, informatique, imprimerie, photocomposition, management, communication, pédagogie, auxquels il faut ajouter les domaines spécifiques des départements CEFAP et CEFOP.

Que pouvons-nous vous offrir ?

Des formations :

De l'ouvrier à l'ingénieur industriel, dans pratiquement tous les secteurs professionnels.

Du recyclage ponctuel (quelques jours) à la formation approfondie (plusieurs années).

Notre expérience nous permet de trouver des solutions adaptées à vos problèmes.

Des expertises :

Un expert peut collaborer sur site si nécessaire, à la résolution d'un problème d'infrastructure, d'équipement, de ressources humaines.

Des productions de supports multimédia :

Des supports écrits, audiovisuels ou informatiques peuvent être réalisés et produits pour vos formations.

a.s.b.l. CE.CO.TE.PE.

**Centre de Coopération
Technique et
Pédagogique**

**Rue du Commerce, 14
B. 4100 SERAINQ**

Tél./Fax :

32 - (0)41/382830

**ENSEIGNEMENT
DE LA PROVINCE
DE LIEGE**



**Renseignements et
inscriptions**

041/33.78.07

**INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
de SERAING (Jemeppe – Ougrée)**

L'avenir par un enseignement dynamique :

Enseignement technique

- Arts
- Education physique : athlétisme, football, judo, gymnastique,...
- Sciences économiques appliquées
- Bio-esthétique
- Chimie appliquée
- Secrétariat-bureautique

— Quai des Carnes, 43
4101 JEMEPPE
Tél. 041/33.78.07

— Avenue Centenaire, 240
4102 OUGREE
Tél. 041/36.11.97

Enseignement professionnel

- Auxiliaire familial et sanitaire
- Décoration et ameublement
- Hôtellerie-restauration

**n° vert
0800 14 162**
14, rue du Commerce
4100 SERAING

FONDATION JEAN BOETS

PANEL DE MIDI N°12
du vendredi 15 MARS 1996

L'AVENIR DE LA MECANIQUE, LA MECANIQUE DE L'AVENIR

Quelle place pour l'ECOLE ?

Quels espoirs pour l'EMPLOI ?



De gauche à droite :

- M. Philibert CAYET, Président de la FONDATION Jean BOETS ;
- M. André ROSEMBOOM, Président de l'A.I.H.E. ;
- M. André GILLES, Député permanent ;
- M. Henri GILISSEN, Directeur de FABRIMETAL LIEGE – LUXEMBOURG ;
- M. Georges CAMPIOLI, Administrateur-délégué de TECHNIFUTUR ;
- M. Jean BOETS, Président d'honneur de la FONDATION Jean BOETS.



M. André GILLES, Député permanent, présente son allocution d'ouverture.

FONDATION JEAN BOETS

PANEL DE MIDI N°12
du vendredi 15 MARS 1996

L'AVENIR DE LA MECANIQUE, LA MECANIQUE DE L'AVENIR Quelle place pour l'ECOLE ? Quels espoirs pour l'EMPLOI ?

*Sous la Présidence de Monsieur André GILLES, Député permanent et
Monsieur Henri GILISSEN, Directeur de Fabrimétal Liège – Luxembourg.*

Accueil par M. Phillibert CAYET, Président de la Fondation Jean Boets.

En sa qualité de Président de la Fondation Jean Boets, Monsieur CAYET se déclare heureux d'accueillir les participants à ce douzième Panel de Midi organisé par la Fondation et remercie tout d'abord le sponsor du jour : Fabrimétal Liège-Luxembourg.

Il adresse ensuite ses remerciements à Messieurs Henri GILISSEN, Directeur de Fabrimétal Liège – Luxembourg et André GILLES, Député permanent, pour avoir accepté de co-présider le panel.

Présentant sommairement la Fondation Jean Boets, Monsieur CAYET en rappelle la mission essentielle: promouvoir l'enseignement technique.

A.s.b.l. inter-réseaux et apolitique, la Fondation développe ses activités principalement selon trois axes :

- faire mieux connaître l'enseignement technique ;
- enrichir la coopération économie-enseignement ;
- favoriser la collaboration entre les divers formateurs.

Ses slogans sont : «L'enseignement technique est exemplaire. L'enseignement technique, c'est le bon choix !»

M. André GILLES, Député permanent.

Après avoir souligné l'importance et la qualité des intervenants présents, Monsieur GILLES se réjouit qu'au travers du thème de ce panel de midi, la liaison économie-enseignement soit à l'ordre du jour.

Tout en rappelant que l'Enseignement de la Province de Liège et Fabrimétal entretiennent des relations suivies depuis longtemps, Monsieur GILLES se déclare convaincu de la nécessité d'améliorer les collaborations déjà existantes. Idéalement, il faudrait ainsi imaginer des formules permettant aux enseignants de se ressourcer en entreprise, tout en donnant la possibilité aux spécialistes d'entreprises d'être en contact avec la réalité de l'enseignement.

M. Henri GILISSEN, Directeur de Fabrimétal Liège-Luxembourg.

Monsieur GILISSEN rappelle que Fabrimétal a toujours eu à cœur de soutenir les activités menées par la Fondation Jean Boets. Preuve en est l'organisation de ce Panel sur la mécanique qui fait suite, à quatre années d'intervalle, au Panel de Midi du 20 mars 1992, portant sur la «Formation en alternance» et déjà sponsorisé par Fabrimétal.

A cette époque, rappelle Monsieur GILISSEN, Fabrimétal annonçait la création de Technifutur. Ce centre de formation n'a aucunement l'intention de se substituer à l'école mais de s'y juxtaposer. Son développement est le reflet d'une volonté de collaborer entre partenaires sociaux, auxquels est également associée l'université. Une telle volonté ne se retrouve nulle part ailleurs, ni en Belgique, ni en Europe, ni même à travers le monde.

Dans le même temps, sur le plan économique, le secteur des fabrications métalliques a continué à enregistrer des pertes de plus ou moins mille emplois par an. Ce constat malheureux ne doit pourtant pas nous empêcher de consolider ce que nous avons gardé pour rester compétitifs. Si les objectifs quantitatifs, soumis à la mondialisation, nous échappent, les objectifs qualitatifs, eux, ne dépendent que de nous et doivent devenir notre principale préoccupation. A cet égard, il est essentiel que tous les partenaires sociaux, les décideurs mais aussi le grand public, prennent conscience qu'une collaboration efficace est indispensable.

Si une telle volonté de collaboration existe déjà au niveau de la mécanique, elle doit pouvoir se développer dans d'autres domaines tels que, par exemple, la construction métallique. A cette intention, un centre Technifutur 2 essentiellement dévolu à l'assemblage sera très prochainement installé. A cette fin, la collaboration de base s'est par ailleurs élargie

au Forem. Dans un avenir plus lointain, un centre Technifutur 3 sera réservé à l'électronique et à l'informatique.

Dans le cadre de ces projets, Fabrimétal souhaite intensifier la collaboration existante avec l'enseignement et ce, avec l'appui des responsables politiques. A l'avenir, Technifutur devrait non plus être utilisé de façon parallèle à l'école, mais pouvoir s'inscrire dans la continuité de la formation scolaire. Dans cette optique, les diplômés de l'enseignement technique auraient l'opportunité, directement au sortir de leurs études, de poursuivre une formation à Technifutur leur permettant d'approcher des techniques et des outils que l'école n'a pas les moyens de mettre à leur disposition. Si les formations dispensées par Technifutur pouvaient être sanctionnées par un document officiel, elles constitueraient un «plus» important pour le jeune qui se présente sur le marché de l'emploi.

La visite récente à Fabrimétal et Technifutur du Ministre Jean-Claude VANCAUWENBERGHE, qui s'est déclaré prêt à encourager, voire même à subsidier de telles initiatives, semble augurer d'une volonté politique de voir éclore divers centres de formation de ce type en Wallonie. Une telle politique devrait permettre de passer progressivement de projets pilotes à une généralisation d'un nouveau système d'alternance, où divers centres prendraient en charge différents domaines de la vie économique.

Dans l'immédiat, Technifutur va s'engager dans un cycle de formation en outillage, ce qui représente un projet ambitieux lorsqu'on sait qu'il faut plusieurs années d'expérience pour devenir un bon ouilleur. Ce cycle de formation correspond à une demande très forte, à laquelle l'école n'est pas en mesure de répondre. L'industrie, qui s'est à un moment donné privé de personnes d'expérience en les pré-pensionnant, manque aujourd'hui de talents et de main-d'œuvre qualifiée, difficiles à trouver. Aujourd'hui, l'ouilleur est devenu une denrée rare, ce qui, d'un autre côté, devrait garantir un emploi aux futurs candidats.

Sans ouilleurs de talent, la région liégeoise ne peut prétendre rester un haut-lieu de la mécanique, conclut Monsieur GILISSEN. Tous ensemble, nous devons faire de cette expérience pilote une réussite. Les projets Technifutur ne veulent exclure personne. Les responsables politiques en sont désormais conscients et se déclarent prêts à soutenir des programmes de ce type.



M. Henri GILISSEN, Directeur de Fabrimétal Liège - Luxembourg

M. Georges CAMPIOLI, Administrateur délégué de Technifutur.

Au cours des quatre années écoulées, précise Monsieur CAMPIOLI, Technifutur a développé des relations intenses avec les instituts supérieurs industriels de la région liégeoise que sont l'Institut Supérieur Industriel de la Province de Liège (ISIL) et l'Institut Gramme.

Les visites d'étudiants du supérieur, mais aussi du secondaire, se sont multipliées. Des assistants et étudiants sont ainsi venus travailler ou suivre des formations à Technifutur. Des recyclages ont été organisés pour des enseignants de l'Enseignement de la Communauté française. Au-delà des traditionnels rapports client-fournisseur, des échanges de services, y compris informels, ont été pratiqués.

Par ailleurs, Technifutur s'est investi dans trois domaines importants : l'apprentissage industriel, la formation de métalliers aspirants chaudronniers et la formation d'ouvriers techniciens de maintenance.

M. Marc VAN BAKEL, Attaché à la Cellule Apprentissage Industriel de Fabr metál Région Wallonne.

L'apprentissage industriel dans le secteur Fabr metál a connu un fort développement en Communautés française et germanophone au cours des dix dernières années, explique Monsieur VAN BAKEL : passage de 10 à 160 apprentis de 1985 à 1995 et de 1 à 90 entreprises concernées durant la même période. La province de Liège, pour l'année 1994-1995, concentre à elle seule quarante pour cent des apprentissages organisés, soit 63 en tout.

Par ordre décroissant d'importance, les formations d'apprentis industriels dans la province de Liège ont été organisées pour les secteurs suivants : constructions métalliques (métallier, aspirant chaudronnier, menuisier métallique,...), mécanique-usinage, fonderie, soudage, ouvrier pour câbleries, montage-câblage en électricité.

A l'avenir, Fabr metál a l'intention de faire mieux et plus, en informant le plus grand nombre possible d'entreprises du secteur des fabrications métalliques sur les différentes possibilités de formation. Pour ce faire, les collaborations vont être intensifiées : d'une part avec les opérateurs de formation déjà partenaires que sont les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) et les écoles d'enseignement de promotion sociale et de plein exercice, d'autre part en incluant le Forem dans les synergies déjà existantes.

Des responsables politiques ont d'ores et déjà manifesté leur souhait de voir se multiplier, en entreprises, les postes adaptés à la formation des jeunes.



Vues générales des participants

M. Claude DELVAUX, Directeur de l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française (Blégny).

L'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française (Blégny) fut un des partenaires impliqués dans l'expérience de formation Métallier-aspirant chaudronnier, explique Monsieur Delvaux. Cette expérience a joui d'un environnement extrêmement favorable, permis par le nouveau décret organisant l'enseignement de promotion sociale. Ce décret sous-tend deux concepts nouveaux et importants : d'une part, la possibilité pour la promotion sociale de dresser des conventions avec des partenaires tels que les entreprises, d'autre part la capacité pour la promotion sociale de répondre avec une souplesse accrue, dans un temps extrêmement court, à un cahier des charges proposé par les entreprises. Soit dit en passant, la mise en place d'un partenariat véritable amène chacune des parties à faire des concessions : comprendre et accepter le point de vue de chaque interlocuteur est en effet primordial.

L'expérience de formation Métallier-aspirant chaudronnier a ainsi réuni plusieurs partenaires qui partageaient entre eux un but identique : Fabrimétal, Technifutur, le Forem, le Fonds sectoriel, les organisations syndicales et les trois réseaux d'enseignement (Communauté française, Province de Liège et Libre). Emanant des entreprises, le cahier des charges a fait l'objet d'une analyse en commun qui, dans un premier temps, a permis l'établissement de programmes (unités de formation, etc.) en partenariat et, dans un deuxième temps, a abouti à une certification reconnue car confirmée par chaque partenaire.

En quatre ans, trois formations de ce type ont été organisées, avec un résultat d'embauche de plus de nonante pour cent. Au-delà de ce résultat probant, l'expérience a été extrêmement instructive pour l'enseignement de promotion sociale, ce qui lui permettra de faire, par la suite, encore mieux.

M. Georges MONFORT, Coordonnateur de la Formation professionnelle au Forem.

Des expériences similaires ont eu lieu à Eupen, Arlon et Virton ; une est en cours à Bastogne, précise Monsieur MONFORT. L'originalité de ces projets est d'émaner d'une demande des entreprises. Leurs atouts majeurs sont la polyvalence et l'occasion pour le stagiaire – non plus appelé élève – de se frotter à la réalité de l'entreprise.

M. Maurice SEMER, Directeur du Forem, Direction subrégionale de Liège.

Monsieur SEMER insiste sur la collaboration entre partenaires. Le Forem de Liège compte environ deux mille personnes demandeuses d'emploi ayant suivi la filière de la mécanique, dont soixante cinq ingénieurs (civils ou

industriels), quatre gradués, plus ou moins trois cents diplômés du secondaire supérieur, le reste étant diplômé du secondaire inférieur.

Au vu de tels chiffres, toutes les forces vives doivent se mobiliser de concert, afin de défendre économiquement la région et lui conserver son rang de haut-lieu de la mécanique. Aucune institution ou organisation concernée ne dégagera des solutions en faisant cavalier seul.

M. Georges CAMPIOLI.

Les chiffres cités par Monsieur SEMER rappellent ceux énoncés par Monsieur GILISSEN, note Monsieur CAMPIOLI, à savoir la perte de mille emplois par an depuis dix ans dans le secteur des fabrications métalliques. Le constat est grave, au point qu'il serait permis de douter de l'opportunité de réaliser, encore et toujours, une mobilisation générale. Et pourtant, lorsque les entreprises du secteur cherchent du personnel qualifié, elles éprouvent les pires difficultés à satisfaire leurs demandes. Quels avis portent les sociétés d'intérim sur ce phénomène ?

M. Raymond BERGER, Directeur d'Agence, T-Service Intérim.

Les demandes des entreprises, lorsqu'elles existent, sont effectivement difficiles à satisfaire, confirme Monsieur BERGER. En cause : des demandes de plus en plus pointues, avec des exigences de plus en plus grandes.

Mme Sophie BERTHOLET, District Manager, Interlabor Intérim.

Malgré le nombre de chômeurs, il est difficile de trouver du personnel qualifié disponible pour des périodes courtes, constate Madame BERTHOLET tout en insistant sur le rôle social joué par les sociétés d'intérim. Cinquante pour cent des travailleurs intérimaires retrouvent un emploi stable après un passage en entreprise.

Mme Chantal ROSIER, Directrice d'Agence, Adia Intérim.

Les niveaux de qualification recherchés sont difficiles à trouver, en raison du grand déficit d'expérience dont souffrent de nombreux jeunes et que ne comble pas le diplôme, estime Madame ROSIER. D'où la nécessité de mettre au point des formules mettant les étudiants en contact avec l'entreprise.

M. Didier LEBOUTTE, Responsable de la Gestion du Personnel de C.M.I.

En décembre dernier, C.M.I. avait un besoin urgent de tourneurs-fraiseurs, relate Monsieur LEBOUTTE. Parmi les très nombreux candidats aux vingt postes vacants, seules deux personnes ont réussi les tests techniques proposés et étaient donc susceptibles d'être engagées. A la faveur des tests d'embauche, on constate ainsi que l'école prépare insuffisamment pour un engagement immédiat ; les personnes les mieux formées sont généralement celles qui sortent d'une re-qualification organisée par le Forem.

Par ailleurs, on observe qu'en raison des nombreuses pertes d'emplois enregistrées ces dernières années, le secteur de la mécanique a acquis une mauvaise réputation et n'attire plus les jeunes.

M. Georges MONFORT.

Il est exact que nous éprouvons des difficultés à trouver des candidats pour les formations en rapport avec le secteur, confirme Monsieur MONFORT.

M. Claude SEMER.

D'une façon générale, il est difficile d'organiser des formations en parfaite adéquation avec les besoins des entreprises, en raison de l'évolution extrêmement rapide des techniques, note Monsieur SEMER. Financièrement, il nous est impossible de renouveler régulièrement notre équipement. Nous sommes alors amenés à nous tourner vers d'autres opérateurs de formation équipés d'un matériel de pointe, mais qui ne sont pas toujours aisés à trouver, même si nous les payons.

M. Jean LOOSVELDT, Inspecteur de l'Enseignement de la Province de Liège.

Il faut bien reconnaître que, durant de nombreuses années, l'entreprise n'a pas elle-même été capable de définir un cahier des charges pour la mise sur pied de formations adéquates, relève Monsieur LOOSVELDT. En conséquence, l'enseignement a été amené à établir seul des programmes de formation, en essayant tant bien que mal de satisfaire la demande supposée.

Actuellement, les choses changent, mais rappelons que les premières tentatives de dialogues entre partenaires sont

relativement récentes. C'est pourquoi les résultats sont encore très limités, d'autant que, comme l'a fait remarquer Monsieur SEMER, les technologies évoluent de plus en plus rapidement et perturbent du même coup les cahiers des charges existants.

En matière d'adéquation formation-emploi, la balle est maintenant dans le camp de l'entreprise. C'est à elle de définir un cahier des charges pressant les changements à venir, qui permettra à l'école de réaliser et mener à bien le programme de formation correspondant.

Cela étant, il ne faut surtout pas oublier que le rôle de l'école est double : non seulement former, mais aussi éduquer. Sa mission est non seulement de faire des jeunes des producteurs compétents, mais aussi et peut-être surtout de leur permettre de devenir des citoyens responsables.

M. Michel GUSTIN, Responsable des Ressources humaines, F.N. Herstal.

Encore faudrait-il que les jeunes diplômés sortant de l'enseignement professionnel ou technique détiennent une base solide, remarque Monsieur GUSTIN. Or, nous avons été amenés à voir trois cents personnes pour deux cents postes à pourvoir, car nous observions chez la plupart des jeunes des carences au niveau de la formation de base. Les cas ne sont pas rares où des opérations de base telles que des équations simples ne sont pas exécutées correctement.

Jusqu'à présent, dans l'entreprise, nous n'avons pas l'impression que les enseignants s'inquiètent de nos besoins. A vrai dire, nous ne voyons pas assez souvent des enseignants venir chez nous pour être en contact avec l'entreprise. Et pourtant, de tels contacts sont aujourd'hui devenus indispensables.

M. Henri GILISSEN.

Monsieur LOOSVELDT a raison, mais ce n'est hélas pas la raison qui gouverne le monde, note Monsieur GILISSEN. Les entrepreneurs formulent-ils mal leurs besoins ? L'enseignement répond-il maladroitement aux demandes des entreprises ? Les uns doivent-ils composer sans les autres ? Ces questions ont déjà souvent été posées, avec pour conclusion : à chacun son métier, que l'entreprise définisse correctement ses besoins et que l'école y réponde ! Soit, mais ne serait-il pas temps de laisser ces questions-réponses de côté, dans un contexte où l'essentiel du problème est sociétal. Ne vivons-nous pas dans une société où chacun se définit par rapport au travail ? Qu'allons-nous donc offrir comme travail à nos enfants ? Que pouvons-nous faire, tous ensemble, pour redresser la barre ?

On nous dit qu'il existe aujourd'hui des jeunes, paumés pour la plupart, qui ne satisferont jamais aux exigences du marché de l'emploi : cet état de fait, c'est le problème des responsables politiques. Il existe par contre des jeunes diplômés, à qui il ne manque que peu de choses pour satisfaire aux demandes non rencontrées des entreprises. A nouveau, que pouvons-nous faire ensemble pour amener ces jeunes au seuil d'embauche requis ?

M. Roger LESAGE, Inspecteur diocésain.

Il est effectivement important de travailler ensemble, confirme Monsieur LESAGE. L'enseignement l'a bien compris et n'a pas hésité à détacher certains enseignants de leur fonction pour les charger d'établir des liaisons avec les entreprises.

Par rapport au partenariat école-entreprise, nous avons eu à Liège la chance inouïe d'organiser, voilà déjà quatre ans, des formations en synergie qui furent non seulement l'occasion de travailler en association avec les entreprises, mais aussi de mener des collaborations inter-réseaux. Le temps est désormais révolu où les différents réseaux ne s'observaient les uns les autres que pour mieux se livrer une concurrence sauvage.

Une nouvelle expérience en cours réunit diverses entreprises, le Forem et l'Institut Saint Laurent de promotion sociale : il s'agit d'une formation de technicien de maintenance. L'Institut Saint Laurent va également aménager un site où effectuer la maintenance de matériel provenant directement des entreprises.

M. Guy MARTIN, Directeur général adjoint de l'Enseignement de la Province de Liège.

Lorsqu'on s'interroge sur les besoins actuels des entreprises, explique Monsieur MARTIN, on constate que ce dont l'entreprise a essentiellement besoin, c'est de personnel compétent. S'il est permis de penser qu'on ne devient pas un «vrai professionnel» sur les bancs de l'école, il est par ailleurs faux de croire qu'on le devient du jour au lendemain dans l'entreprise, sans auparavant maîtriser un certain nombre de concepts et de principes, sans avoir préalablement assimilé certaines matières de base.

Dès les années 80, un signal a été envoyé par les entreprises – et peut-être faut-il craindre qu'il le fut aussi en raison de l'existence de fonds nouveaux alloués à la formation. Ce signal a pris une tournure malencontreuse lorsqu'on a commencé à confondre logique d'entreprise et logique de formation. Ainsi a-t-on créé un mythe, selon lequel il suffit d'être en entreprise pour apprendre. Si nous ne dénonçons pas dès à présent ce mythe, nous pourrions nous en mordre les doigts dans les prochaines années. En effet, la formation en alternance, pour être efficace, ne doit pas être organisée

trop tôt dans la formation du jeune. Elle ne doit être mise sur pied que lorsque le jeune a atteint un certain niveau de compétences typiquement scolaires. L'entreprise ne peut pas tout apprendre. Tout au long du processus d'apprentissage, le jeune se forme peu à peu en se trompant, en faisant des erreurs : ne sommes-nous pas riches des erreurs que nous avons commises ? L'alternance ne doit pas signifier juxtaposition mais interaction entre l'école et l'entreprise.

Pour l'exprimer autrement, nous venons d'un mythe, en vertu duquel l'école était le lieu où l'on pouvait tout apprendre, pour nous précipiter dans un autre, selon lequel l'entreprise serait devenue ce lieu nécessaire et suffisant. Une fois encore, rendons-nous compte que cette dérive représente un réel danger et pourrait se révéler lourde de conséquences. La seule réponse possible aux problèmes rencontrés est d'envisager ces deux lieux que sont l'école et l'entreprise comme complémentaires, de considérer leurs deux logiques respectives comme devant rentrer en interaction.

M. Willy LEIDINGER, Directeur général adjoint de l'Enseignement de la Province de Liège.

Dans l'Enseignement de la Province de Liège, pour l'année scolaire 1995-96, cent trente deux personnes suivent une formation dans le domaine de la mécanique et ce, de l'ouvrier spécialisé à l'ingénieur, explique Monsieur LEIDINGER. Si nous voulons être réalistes, nous devons convenir qu'un certain nombre de ces personnes n'ont «choisi» ce secteur que de façon très relative, à la suite d'échecs rencontrés dans d'autres filières.

En effet, malgré les importants moyens financiers dégagés par Fabrimétal afin de promouvoir les métiers de la mécanique, les médias se complaisent trop souvent à entretenir une image dévalorisante du secteur, en faisant grand cas des licenciements existants sans jamais informer le public lorsqu'une entreprise engage. Très logiquement, certaines formations correspondantes n'attirent la plupart du temps que des personnes démotivées, voire dégoûtées, suite à des échecs préalables. Dès lors, l'enseignement doit avant toute chose remotiver ces personnes à l'apprentissage. On admettra sans peine qu'amener ce public à satisfaire aux seuils d'embauche souhaités n'est pas tâche aisée. Dans ces conditions, doit-on vraiment s'étonner que la F.N. Hersal, pour reprendre la situation décrite tout à l'heure, éprouve des difficultés à recruter un nombre important de personnes qualifiées ?

D'une manière générale, on assiste ainsi à une autre dérive : celle d'un enseignement de promotion sociale devenu en quelque sorte «curatif». Alors qu'auparavant, la plupart des personnes fréquentant l'enseignement de promotion sociale souhaitait devenir plus qualifiées, soixante pour cent de son public actuel n'a tout simplement aucune qualification. Nombreuses sont les personnes qui s'inscrivent en promotion sociale après un passage dans un enseignement général qui était inadéquat pour elles.

M. André GILLES.

On constate aujourd'hui un malaise, tant dans l'entreprise que dans l'enseignement, ainsi qu'un problème d'exclusion sociale. Que pouvons-nous faire, ensemble, pour lever ces malaises respectifs ? demande Monsieur GILLES. Sans pour autant nier les problèmes existants, n'est-il pas temps de véhiculer un message plus positif ? Tout se passe comme si l'on avait peur de s'exprimer sur les situations heureuses lorsqu'elles se présentent.

Il faut aujourd'hui pratiquer, auprès de tous les responsables concernés, un prosélytisme veillant à mettre en avant les efforts positifs développés par l'ensemble des partenaires, afin que la région liégeoise, à l'avenir comme par le passé, puisse continuer à offrir ce qui ne peut être réalisé ailleurs. Si nous laissons disparaître des filières de formation, demain les savoirs correspondants ne se trouveront plus dans la région. Les entreprises seront alors tout naturellement amenées à délocaliser et à aller chercher la main-d'oeuvre ailleurs.

Il nous faut d'urgence convaincre toutes les personnes et organismes concernés de la nécessité de s'unir pour agir.

M. Willy KINA, Directeur des Ressources humaines de Techspace Aéro.

En tant qu'industriel, Monsieur KINA approuve les propos tenus par Monsieur MARTIN, tout en insistant sur l'importance grandissante de la formation continue. Ce que l'entreprise demande à l'enseignement, explique Monsieur KINA, c'est d'apprendre aux jeunes à apprendre car, en raison de l'évolution sans cesse croissante des technologies, chacun est désormais appelé à se former tout au long de sa vie professionnelle.

M. Michel RAUSCH, Directeur de production, Schreder Constructions Electriques.

Se basant sur une situation d'embauche rencontrée actuellement par l'entreprise Schreder, Monsieur RAUSCH souligne l'importance d'une bonne formation de base. A partir du moment où celle-ci a été convenablement dispensée par l'enseignement, l'entreprise est disposée à poursuivre la formation spécifique des jeunes en fonction des techniques utilisées.

En ce qui concerne le secteur de la mécanique, Monsieur RAUSCH constate à son tour que bon nombre de jeunes s'engagent dans ces filières après avoir échoué ailleurs et n'acquièrent de ce fait jamais les notions de base.

M. Alain GOUJON, Directeur général des Ateliers de la Meuse.

Les besoins des entreprises évoluent de plus en plus vite, car l'évolution des marchés est également de plus en plus rapide, explique Monsieur GOUJON. En conséquence, il est très difficile pour l'entreprise de définir à l'avance un cahier des charges de formation. Monsieur GOUJON se déclare partisan de la formation en alternance – une excellente filière de formation pour autant que le jeune ait au départ un certain bagage. La formation en alternance offre également l'opportunité à l'entreprise de tester la personne formée, pour savoir si elle convient et détient le potentiel requis pour l'entreprise. Celle-ci peut alors procéder à l'engagement de jeunes, même s'ils ne sont pas encore tout à fait opérationnels. Par ailleurs, Monsieur GOUJON explique que les Ateliers de la Meuse prônent la formation continuée de leur personnel.

Concernant la défense et la promotion de l'image de marque de la mécanique, Monsieur GOUJON estime qu'il convient de réagir beaucoup plus vite. On constate d'ailleurs que les entreprises du secteur qui ont survécu sont celles qui ont été capables de réagir avec promptitude.

M. André ROSEMBOOM, Président de l'A.I.H.E., Association des Industriels.

Rappelant que l'A.I.H.E. a participé à la première expérience d'apprentissage industriel en région liégeoise, Monsieur ROSEMBOOM déplore le manque actuel d'outilleurs de haut niveau, c'est-à-dire de personnes compétentes qui sont aussi des concepteurs. Dans ce domaine, une solide formation de base est absolument nécessaire, étant donné la difficulté à prévoir les besoins futurs.

Concernant la mécanique dans son ensemble, il est urgent d'en faire la publicité pour attirer des jeunes qui, actuellement, ne s'engagent manifestement pas vers ces métiers par vocation. A cette fin, il convient de montrer les entreprises du secteur sous un jour plus positif.

M. Roger LESAGE.

Quelques chiffres sur l'évolution du nombre de jeunes suivant une formation en mécanique dans l'Enseignement Libre de la province de Liège permettent une première analyse, explique Monsieur LESAGE. Dans le troisième degré technique, on est passé de 213 jeunes en 1991 à 171 en 1995 ; dans le troisième degré professionnel, au cours de la même période, de 230 à 266 jeunes. Si on ajoute à ces résultats les 25 jeunes actuellement en septième année professionnelle, on observe une progression, mais également un glissement important du technique vers le

professionnel. Ce glissement représente un sérieux problème, tant il est vrai que ce ne sont pas parmi les jeunes actuellement en professionnel que nous trouverons les cadres de demain. De plus, toute une série de mesures vont aujourd'hui dans le sens d'un rabotage de la formation purement technique et pratique.

Enfin, il existe un gros problème d'orientation, responsable de dégringolades en cascades. Trop souvent, les élèves ont tendance à rester là où ils ont commencé leurs études secondaires, même lorsqu'un problème d'orientation est manifeste. Ne faudrait-il pas songer à un premier degré du secondaire tout à fait autonome, suivi par une orientation générale, technique ou professionnelle dans un autre établissement ?

M. Phillibert CAYET.

Parler de l'avenir, c'est aussi parler du passé, note Monsieur CAYET. Autrefois, la province de Liège était le berceau de la mécanique : une multitude d'entreprises très performantes et mondialement connues étaient présentes. Qu'en reste-t-il actuellement ? Comment les petites et moyennes entreprises voient-elles aujourd'hui l'avenir de la mécanique ?

M. Michel GUSTIN.

En raison des changements importants à prévoir dans le secteur, il est aujourd'hui absolument nécessaire de détenir une base solide permettant d'appréhender une re-qualification en cours de vie professionnelle, estime Monsieur GUSTIN. Si l'école peut dispenser cette base, des organismes tels que Technifutur devraient quant à eux permettre la re-qualification souhaitée.

La mécanique est au pied de nouvelles difficultés et de nouveaux enjeux. Il faut par exemple s'attendre à ce que le métal soit à l'avenir de plus en plus remplacé par de nouveaux matériaux.

M. Jean-Claude DECHAMPS, Responsable de Fabrication, Usine et Fonderies Metten.

Il est actuellement devenu très difficile de recruter des personnes détenant un certain degré de qualification, observe Monsieur DECHAMPS. Fin des années soixante, les entreprises jouaient alors un rôle de production et de formation. A cette époque, un jeune diplômé était immédiatement engagé, non pour produire directement, mais pour parfaire sa formation au sein de l'entreprise : rappelons-nous l'école de la F.N., les brigades de formation de Cockerill... Il nous faut

aujourd'hui imaginer de nouvelles formules. Ainsi, par exemple, les ouvriers qualifiés déjà pré-pensionnés ne pourraient-ils se rendre dans les écoles, afin d'épauler les enseignants et faire profiter les étudiants de leur longue expérience professionnelle ?

M. Georges CAMPIOLI.

Les rencontres écoles-entreprises ne sont plus des combats depuis longtemps, note Monsieur CAMPIOLI. Réaliser ensemble de petites choses concrètes est probablement la meilleure façon d'agir. Dans notre action, nous devons démentir certaines idées pré-conçues, largement répandues au sein du public, telles que «l'enseignement général est la filière idéale de formation», ou encore «une personne diplômée est nécessairement compétente».

Notre but ne doit pas être de détourner les jeunes de leur voie. Que ceux qui souhaitent suivre l'enseignement général le fassent. Mais, lorsque d'autres choisissent une formation en alternance, sachons le promouvoir, en faisant table rase des vieux clichés.

Sans doute faut-il renforcer la formation scolaire, mais sans spécialisation outrancière. La formation de base pourrait aussi s'organiser dans l'enseignement de promotion sociale et avec le Forem, tandis que des formations en alternance seraient mises sur pied, là où l'école n'est plus capable d'assurer la formation à elle seule. Encore faut-il que ces formations en alternance soient judicieusement choisies, afin de ne pas créer et développer des filières ne débouchant sur aucune perspective d'emplois.



M. Georges CAMPIOLI pendant une de ses interventions

A Liège, nous sommes en avance : peu de régions ont atteint un tel niveau de synergie. Voulons-nous conserver cette avance ? C'est en tout cas l'ambition de Technifutur, qui souhaiterait apporter des certifications supplémentaires à la formation de base dispensée par l'école. L'idée serait de proposer à des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi d'utiliser cette période d'attente en effectuant une formation complémentaire à Technifutur. Il conviendrait bien sûr de régler un certain nombre d'aspects juridiques afin, d'une part, que les jeunes concernés puissent continuer à bénéficier de leurs indemnités de chômage et, d'autre part, que cette formation soit dotée d'un statut officiel, sanctionnant des compétences spécifiques de façon à enrichir un

curriculum vitae. De telles formations complémentaires pourraient s'organiser dans divers domaines : outillage, utilisation de machines à commandes numériques, formation aux automatismes et automates, métrologie, organisation de la production, etc. Afin de mener à bien ce projet, Technifutur est ouvert à toute proposition de collaboration qui pourrait satisfaire toutes les parties concernées.

M. Willy LEIDINGER.

Le principe d'un partenariat école-entreprise est largement acquis, explique Monsieur LEIDINGER. Mais pour être efficaces, les propositions relatives à des formations complémentaires, organisées en synergie, doivent impérativement donner la priorité à des jeunes déjà diplômés ou certifiés. C'est à cette seule condition qu'il nous sera possible, tous ensemble, de revaloriser l'enseignement technique et d'éviter que ne se posent de nouveaux problèmes de recrutement.

M. André GILLES.

Un partenariat doit pouvoir se construire sans plus attendre, déclare Monsieur GILLES. Afin d'aller plus loin ensemble, il nous faut cependant savoir sur quelle base ériger les nouvelles collaborations : un contrat n'est bon que si chaque partie y trouve son compte. Toute proposition doit être discutée au sein d'un groupe de travail.

Quoi qu'il en soit, le succès de cette journée est déjà un premier signe extrêmement favorable, conclut Monsieur GILLES, qui remercie les nombreux participants, tant du monde industriel que du monde de l'enseignement, ayant collaboré à ce Panel organisé par la Fondation Jean Boets.

M. Jean BOETS.

Les débats, très constructifs, ont permis de mettre en évidence la nécessité d'une collaboration école-entreprise, note Monsieur BOETS. Au-delà des résultats intéressants que cette collaboration ne manquera pas d'apporter, il serait également souhaitable de concerner davantage les jeunes en les intégrant à ces efforts de rapprochement. Pour cela, il est nécessaire de s'engager auprès d'eux, de leur proposer autre chose que de sombres perspectives d'avenir, de leur offrir des garanties. Très certainement pourrons-nous à notre tour compter sur une motivation qui leur fait aujourd'hui souvent défaut.

FONDATION JEAN BOETS

PANEL DE MIDI N°12
du vendredi 15 MARS 1996

L'AVENIR DE LA MECANIQUE, LA MECANIQUE DE L'AVENIR Quelle place pour l'ECOLE ? Quels espoirs pour l'EMPLOI ?

*Placé sous la présidence de
Monsieur Henri GILISSEN, Directeur de FABRIMETAL LIEGE-LUXEMBOURG et
de Monsieur André GILLES, Député permanent.*

Liste des participants.

M. AGNESSEN Jean-Marie	Directeur technique	BRITTE (ETS)
M. BERGER Raymond	Directeur d'agence	T-SERVICE INTERIM
Mme BERTHOLET Sophie	District Manager	INTERLABOR INTERIM
M. BOETS Jean	Directeur général honoraire Président d'honneur	ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE FONDATION JEAN BOETS
M. BUOL André	Directeur général	DANLY EUROPE S.A.
M. BUSTIN Léon	Directeur général	C.A.P. INDUSTRIES
M. CAMPIOLI Georges	Administrateur-délégué	TECHNIFUTUR
M. CAYET Philibert	Président	FONDATION JEAN BOETS
M. COLLARD Raymond	Directeur général honoraire	REGION WALLONNE

M. CORNELIS Michel	Engineering Consultant	VEDIOR GREGG S.A.
M. DANS Marcel	Trésorier adjoint	FONDATION JEAN BOETS
M. DECHAMPS Jean-Claude	Responsable Fabrication	METTEN (USINE ET FONDERIES)
M. DELVAUX Claude	Directeur	INST. ENS. PROM. SOC. DE LA COMM. FRANÇAISE (BLEGNY)
M. DEPREZ Jacques	Chargé de mission	DIRECTION GEN. ORGANISATION DES ETUDES
M. DETROZ Michel	Secrétaire	FONDATION JEAN BOETS
M. DUVIVIER Eugène	Trésorier	FONDATION JEAN BOETS
M. FRESCHI Gilbert	Area Manager	VEDIOR GREGG S.A.
M. GOUJON Alain	Directeur général	ATELIERS DE LA MEUSE S.A.
M. GUSTIN Michel	Responsable Ressources Humaines	F.N. HERSTAL
M. HERMANS Georges	Chef d'Atelier	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HERSTAL
M. KINA Willy	Directeur des Ressources Humaines	TECHSPACE AERO
M. LARAKI A.	Directeur	COURS COMMUNAUX TECHNIQUE INDUSTRIELLE
M. LEBOIS Jean	Directeur a.i.	ECOLE POLYTECHNIQUE DE HERSTAL
M. LEBOUTTE Didier	Responsable Gestion du Personnel	C.M.I.
M. LEIDINGER Willy	Directeur général adjoint	ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE
M. LEPAGE Paul	Responsable Groupe des Relations Enseignement-Entreprise	SEGEC
M. LESAGE Roger	Inspecteur Diocésain	ENS. CATHOLIQUE DU DIOCESE DE LIEGE
M. LOOSVELDT Jean	Inspecteur	ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

M. MARLY Pierre	Animateur conseiller en communication	FONDATION JEAN BOETS
M. MARTIN Guy	Directeur général adjoint	ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE
M. MASSART Jean-Louis	Attaché de Presse	CABINET DU DEPUTE PERMANENT A. GILLES
M. MONFORT Georges	Coordonnateur de la Formation Professionnelle	FOREM
M. NANDRIN Joseph	Responsable du S.A.V. du C.M.E.	ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE
M. PIERSON Eloi	Chargé de mission, Resp. Secteur Mécanique	FESEC
M. QUARANTA J.	Relations Industrielles	F.N. HERSTAL
Mme RASQUIN Bernadette	Directrice a.i.	INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE HERSTAL
M. RAUSCH Michel	Directeur de Production	SCHREDER CONSTR. ELECTRIQUES
M. ROSEMBOOM André	Président	ASSOCIATION DES INDUSTRIES A.I.H.E.
Mme ROSIER Chantal	Directrice d'Agence	ADIA INTERIM
M. SCHREUDERS Bernard	Attaché de presse	CABINET DU DEPUTE PERMANENT A. GILLES
M. SEMER Maurice	Directeur	FOREM - DIR. SUBREGIONALE DE LIEGE
Mme THUNUS Pascale	Conseillère en Intérim	ADIA INTERIM
M. TROUPIN Alain	Administrateur délégué	PRECICAL
M. VAN BAKEL Marc	Attaché Cellule Apprentissage Industriel	FABRIMETAL REGION WALLONNE
M. VANDERHOVEN Louis	Chef de Cabinet	CABINET DU DEPUTE PERMANENT A. GILLES

DOCUMENT

Exposé de Monsieur Pierre VERMEIRE,
Directeur du Personnel de la S.A. VOLKSWAGEN BRUXELLES
(extrait de la conférence de presse organisée à Bruxelles le 25 juin 1990 par la F.R.M.B.)

Formation des mécaniciens

Permettez-moi de vous présenter, en premier lieu, Fabrimétal, son organisation et les raisons pour lesquelles notre fédération développe une action volontariste dans le domaine de la formation technique et professionnelle.

Fabrimétal est, comme la plupart d'entre vous le savent, la fédération patronale sectorielle des fabrications métalliques, mécaniques, électriques et électroniques.

Il s'agit de la fédération patronale sectorielle la plus importante du pays, avec 1 200 entreprises affiliées – dont plus de 400 en Wallonie – comptant quelque 250 000 travailleurs, et l'on peut dire que Fabrimétal est bien ancré au coeur de cette industrie belge qu'elle se charge de représenter, de défendre et de servir.

Fabrimétal, outre son rôle de catalyseur social et de carrefour économique, est également au service des entreprises et développe des activités juridiques, fiscales, des missions d'étude et d'aide directe à la gestion, en ce compris – et c'est probablement le plus important dans le cadre de ce colloque – sa mission d'étude des besoins en main-d'oeuvre, en qualification et en formation professionnelle.

C'est de cette dernière mission que je souhaite vous entretenir maintenant.

Dans la plupart des pays européens, la formation technique et professionnelle de la main-d'oeuvre qualifiée est dispensée soit en alternance «entreprise-école» (c'est le cas de l'Allemagne), soit selon une double filière, organisée en parallèle : la «filière scolaire» d'une part, la «filière de l'apprentissage par l'industrie» d'autre part (c'est le cas de la France ou des Pays-Bas).

Dans tous les cas, l'industrie est fortement impliquée dans la formation des jeunes aux métiers industriels.

En Belgique, l'industrie a opté pour une formation dispensée exclusivement par l'enseignement technique et/ou professionnel.

Elle s'en réjouit, mais pareil système de formation professionnelle implique que les responsables de l'Enseignement soient informés correctement sur les besoins quantitatifs et qualitatifs de l'industrie en main-d'oeuvre qualifiée et sur l'évolution des technologies et des techniques des entreprises.

C'est le rôle que Fabrimétal s'est assigné en tant que porte-parole de son secteur industriel : l'IFME.

Que représente, dans le pays et en Wallonie, ce secteur très diversifié qu'est l'IFME ? (Industrie des fabrications métalliques, mécaniques, électriques et électroniques, qui englobe également et par extension la transformation des matières plastiques, l'informatique et une part importante de «services industriels» tels les bureaux d'études ou sociétés d'engineering).

Il regroupe 700 entreprises, qui occupent 50 000 personnes. Son chiffre d'affaires est de 200 milliards, dont 65% à l'exportation, une part importante de ses ventes à l'étranger étant réalisée hors CEE (36%).

L'IFME occupe la première place de l'industrie wallonne, en termes d'emploi : 27%, pourcentage qui atteint 35% de l'industrie manufacturière (soit 1 travailleur sur 3 ou 4, selon le point de référence).

Si l'on regroupe la diversité des familles de produits en grands sous-secteurs, on peut dire que l'IFME en Wallonie se répartit, en termes d'emploi, de la manière suivante :

- **Construction métallique** (31%). Par exemple : fonderies, aciéries, forges, ressorts, laminage à froid, travail de la tôle, accessoires du bâtiment, ponts, charpentes, chaudronnerie, chaudières, constructions ferroviaires et navales.
- **Construction mécanique** (52%). Par exemple : machines-outils, biens d'équipements pour toutes industries, engins de génie civil, ensembles, équipement médical, armes et munitions, matériel aéronautique, cycles, accessoires automobiles.
- **Constructions électriques et électroniques** (17%). Par exemple : matériel électrique d'équipement, télécommunications, électronique, automation, matériel électrique de consommation, électronique grand public.

Il apparaît donc, à lire ces chiffres, que le sous-secteur de la construction mécanique représente – et de loin – le premier secteur de notre branche industrielle (1 travailleur sur 6).

C'est dire tout le poids économique de la construction mécanique pour la Wallonie.

Mais, à l'occasion d'une réflexion comme celle que je vous propose ce jour sur l'avenir des études de bon nombre de jeunes et des débouchés professionnels qu'elles peuvent offrir, il me paraît tout aussi important de souligner

- d'une part la **place** qu'occupe la mécanique **dans notre vie quotidienne** ;
- et d'autre part la **modernité des technologies** dans l'industrie mécanique contemporaine.

Dans notre vie quotidienne :

- pratiquement tous les objets qui nous entourent font appel à la mécanique, du moins pour leur élaboration ; qui plus est, l'arrivée de l'électronique, loin de détrôner la mécanique, augmente l'usage que l'on peut en faire et impose aux mécaniciens une mécanique toujours plus fine, plus performante. Très souvent, électronique de pointe et mécanique de pointe sont étroitement liées ;
- les produits les plus sophistiqués de l'informatique font également appel à la mécanique : boîtiers d'ordinateurs, supports de cartes, connecteurs à hautes performances, mécanismes de disque souple ou de disque dur, etc. ;
- les principaux progrès de l'aérospatial sont aussi directement liés à l'évolution de la technologie des moteurs et à l'emploi de nouveaux matériaux ; songeons aux céramiques, aux matériaux composites, aux plastiques, aux alliages métalliques à haute performance, etc. ;
- l'automobile n'a pas fait des progrès uniquement à cause de l'apparition de l'électronique. Si bien sûr l'injection électronique et l'ABS ont été largement tributaires des progrès de la micro-informatique, d'autres nouveautés se sont développées indépendamment : le moteur propre, la turbo-compression, la transmission à quatre roues motrices, etc. ;
- y compris dans le domaine des loisirs, la mécanique, associée aux autres technologies, a permis des prouesses : par exemple, le compact-disc ou les appareils photographiques à mise au point automatique, etc., autant de domaines où la micro-mécanique et la haute précision ont pris une place importante ;

- dans l'industrie également, les techniques de production modernes font appel à une mécanique de plus en plus sophistiquée. La robotique est constituée avant tout d'un système articulé performant ; les capteurs qui permettent la gestion des processus doivent résister à des contraintes d'environnement et de fatigue extrêmes.

Tous ces exemples pour montrer combien la mécanique a d'importance à l'heure actuelle et pour sentir qu'elle est liée à pratiquement tous les progrès qui entourent le monde moderne.

Modernité des technologies :

Mais, pour rester concurrentielle dans le cadre européen et mondial, notre industrie mécanique doit faire face à une évolution technologique rapide des techniques de production et particulièrement des techniques de production liées à l'usinage :

- les fluctuations de la demande imposent aux entreprises une plus grande souplesse organisationnelle, les stocks sont réduits, on travaille en petites séries ;
- l'avènement de la commande numérique et des unités flexibles permet de relever ce défi, même dans les petites et moyennes entreprises, mais d'autre part, la complexité des équipements s'accroît ;
- l'utilisation de plus en plus fréquente de matériaux spéciaux (alliages spéciaux, plastique, matériaux composites) demande aussi une compétence importante en connaissance de matériaux ;
- l'aspect surveillance et amélioration du processus demande un esprit d'initiative, une aptitude à résoudre des problèmes inattendus et à prendre ses responsabilités ;
- la gestion en équipe des équipements importants (cellule flexible) met l'accent sur l'aspect relations humaines, autonomie et organisation ;
- le regroupement de plusieurs opérations en une seule machine impose un élargissement des connaissances de l'usineur, même si ses interventions se réduisent.

Ces changements dans les techniques et les structures de production ont amené également des changements dans les différents métiers de la mécanique, que ce soit ceux liés à la coupe des métaux, à leur mise en forme, au montage,

à la maintenance.

Chacune de ces familles connaît à l'heure actuelle des mutations technologiques profondes et rapides.

Songons aux systèmes de diagnostic intégrés aux lignes de production, aux nouveaux traitements de surface, à l'avènement de la commande numérique, que ce soit dans le domaine de l'usinage, du découpage (découpe laser, découpe par jet d'eau), du soudage ou du formage et, enfin, à l'utilisation des matériaux nouveaux, que ce soit les composites ou le polystyrène en fonderie de précision.

L'invasion de l'informatique a également profondément modifié les méthodes de dessin et de conception, voire de fabrication des pièces mécaniques.



Les métiers de la mécanique.

Cependant, le métier de mécanicien reste un métier d'avenir, même s'il doit incorporer les techniques d'automatisation indispensables à l'heure actuelle. La CAO ne dispense pas de savoir lire un plan, la commande numérique ne transforme pas un usineur en outilleur expérimenté ! Le savoir **élémentaire** du mécanicien doit rester la fondation sur laquelle on peut bâtir la formation du mécanicien en y insérant ce qui touche aux nouveaux matériaux et aux nouvelles méthodes de fabrication.

- Si le métier a évolué, ce qui en fait la richesse reste déterminant, c'est-à-dire : la rigueur, la parfaite connaissance des matériaux et de l'outil, le contact direct avec la matière brute et le produit usiné.
- L'intérêt professionnel du métier est donc sauf, malgré les bouleversements technologiques.
- Si le mécanicien ou l'usineur est toujours un homme de terrain, au cœur de la production, qui sait lire dans ses copeaux ce que la matière lui dit, l'image que le public peut en avoir «mécanique = métier sale», «les mains dans le cambouis», «peu intelligent», est totalement dépassée.

- Ces usineurs d'aujourd'hui, on les cherche. Trop peu de jeunes suffisamment scolarisés et qualifiés arrivent sur le marché ; les résultats des enquêtes les plus récentes le prouvent.
- Et pourtant, la perte d'emploi dans le secteur des constructions mécaniques en Wallonie a été, ces 8 dernières années, nettement plus faible que dans d'autres secteurs, notamment les constructions électriques.

On peut dès lors se demander pourquoi les jeunes, depuis bientôt 20 ans, semblent ne plus vouloir s'orienter vers ce type d'études.

Cette question est complexe, comme l'est tout phénomène de société ; elle n'est d'ailleurs pas propre à notre Communauté ; tous les pays industrialisés d'Europe occidentale connaissent le même phénomène.

Fabrimétal, en accord et en collaboration avec les responsables de l'enseignement technique des trois réseaux, a pensé, au sein d'une commission ad hoc, que des actions répétées et diversifiées devaient être entreprises pour tenter de remédier à cette situation.

Ces actions

- doivent porter à la fois sur l'image que l'industrie donne d'elle-même en montrant les transformations profondes intervenues dans le secteur de la mécanique et les carrières professionnelles que les jeunes peuvent y connaître à l'heure actuelle ;
- et doivent porter également sur la finalité de l'enseignement technique et professionnel et sur son organisation qui en découle.

Voyons d'abord l'école

Pendant les années '70, l'appareil éducatif s'est développé bien plus et presque exclusivement en rapport avec la demande d'éducation provenant des individus et des familles qu'en fonction des perspectives réelles des débouchés professionnels qu'il pouvait offrir.

- La volonté avouée du législateur – louable en soi – d'offrir aux jeunes les filières d'études les plus diversifiées, sans finalité spécifique,

- le souci proclamé d'opposer « éducation de l'homme » et « formation du travailleur »,
- la croyance non avouée que les formations techniques ne se valorisent qu'en se généralisant, c'est-à-dire en y introduisant des cours dits « de formation générale - modèle dominant »,
- la part croissante d'enseignants ayant peu ou pas d'expérience de l'entreprise,

ont abouti à une conception de l'enseignement technique de plus en plus éloignée des besoins des entreprises.

C'est dans ce cadre que Fabrimétal a lancé l'étude des profils de métier de la mécanique pour définir clairement en termes de capacités les besoins de nos entreprises en main-d'oeuvre qualifiée et, ainsi, tracer le canevas du profil professionnel dans les différentes filières de formation.

Dans ces profils, Fabrimétal, en concertation avec l'enseignement, fixe l'objectif à atteindre. A l'enseignement de définir la filière, les méthodes pédagogiques et les programmes pour y arriver. (Peu nous importe la manière, pourvu que le but soit atteint).

Et pour atteindre cet objectif, l'enseignement sait qu'il peut compter sur Fabrimétal et sur les entreprises. Celles-ci sont ouvertes à des initiatives permettant d'améliorer cet enseignement, comme par exemple le recyclage des professeurs.

Malheureusement, les contingences de la politique de l'enseignement imposent souvent aux écoles des contraintes malheureuses. L'exemple de la formation du mécanicien usineur qui, pour comporter suffisamment d'heures de pratique, a dû être organisée dans l'enseignement professionnel plutôt que dans l'enseignement technique, est typique à cet égard.

Quoi d'étonnant dès lors de voir se multiplier des formules diverses de remplacement (FOREM, Apprentissage industriel, Alternance,...). Je l'affirme sans détours, Fabrimétal reste favorable à une formation technique et professionnelle dispensée par l'école, mais, pour cela, il faut donner à l'enseignement technique les moyens de ses objectifs.

Nos messages aux jeunes :

1. **L'industrie a de l'avenir.** Il n'y a pas de « tertiaire » dynamique sans « secondaire » compétitif.
2. **La mécanique a de l'avenir.** Ca bouge. Elle vit une véritable révolution technologique et fait largement appel aux techniques de pointe ; robots et automatismes (machines à commandes numériques, ateliers flexibles,...). Du bureau d'études à l'atelier, l'automatisation bouleverse les emplois, l'organisation même de la production. La mécanique sera bien là au XXI^{ème} siècle, elle s'y prépare. **Le futur, c'est nous.**
3. **La mécanique est une grande utilisatrice des techniques en « lques ».** Elle les « tire » vers le haut. Des techniques nouvelles (électronique et informatique) appliquées aux méthodes de production dans l'industrie, que ce soit pour la conception, la fabrication ou la gestion, font disparaître l'usine de papa pour une nouvelle usine fabriquant peut-être les mêmes produits mais autrement. **Il y a un « lque » dans mécanique.**
4. **La mécanique est partout.** Beaucoup de produits qui nous entourent font intervenir les industries mécaniques. Microscopes, appareils médico-chirurgicaux, ordinateurs, machines agricoles, fusées, avions, contrôle radar,... n'existent pas sans mécanique. On ne peut pas s'en passer. **Les mécaniciens, ce sont les moyens de vos idées.**
5. **La mécanique est partout** (suite). Elle n'est pas synonyme d'automobile ni même d'entreprise de mécanique. Conserver et organiser les systèmes automatisés de production, mêler des savoirs mécaniques, électrotechniques, hydrauliques, pneumatiques, informatiques,... (la productique), cela s'applique aussi bien au secteur agro-alimentaire qu'à la chimie ou au textile... **Une mécanique peut en cacher une autre.**
6. **La mécanique a besoin de matière grise.** De plus en plus, des double (ou des triple) compétences sont nécessaires.
Ainsi, conduire une MCN c'est d'abord avoir une culture de base mécanique importante et être un généraliste capable de comprendre les systèmes programmables, d'effectuer des activités d'entretien et de contrôle. La polyvalence des équipements requiert, par ailleurs, des hommes également plus polyvalents ; ...le recours croissant aux robots et manipulateurs nécessite pour les monteurs, soudeurs, une connaissance des nouveaux matériaux composites et des nouvelles techniques automatisées.

Le mécanicien de demain est un intégrateur de connaissances. S'il a moins à faire preuve de qualité manuelle, l'ouvrier mécanicien doit avoir davantage de connaissances. A côté des compétences techniques en matière

d'usinage et d'assemblage, il doit pénétrer dans l'électricité, l'électronique, l'hydraulique, la pneumatique. Plus polyvalentes, évolutives, à la fois plus spécialisées et plus riches de connaissances générales et de suivis théoriques, **les formations font un bond en avant.**

7. La mécanique intervient aux différentes étapes nécessaires pour fabriquer un produit et s'exerce dans différentes fonctions.

Il n'y a pas que les opérateurs de production. Le « génie mécanique » doit être à l'oeuvre partout. Dans l'étude du projet, les activités des bureaux d'études qui conçoivent le prototype, la préparation de la fabrication, sa mise en route, la fabrication proprement dite, le contrôle et les essais, la maintenance, la vente, ... **opérateurs, techniciens, ingénieurs, ... même combat.**

8. Accrochez-vous ! Ce n'est qu'en début. Les technologies vont vite, elles ne s'arrêtent pas. Les compétences des mécaniciens doivent suivre. Formation de base solide + formation continuée = succès.

9. L'aventure technologique demande des jeunes qui ont la passion de la mécanique, la vocation de l'industrie. Tradition et révolution coexistent.

La création, l'artisanat ne disparaissent pas. Le sur-mesure c'est aussi l'affaire des mécaniciens. On fabrique moins de produits qu'on ne répond à des problèmes formulés par des clients exigeants.

Des équipements traditionnels aux technologies de pointe, on retrouve toujours les mêmes techniques. Ce sont simplement les fonctions qui varient, selon l'intensité et la forme de l'automatisation.

*
* *
*

CONCLUSION

Le marché unique européen est proche. Il convient donc d'orienter aussi notre réflexion sur la formation à la mécanique dans un cadre européen. Les travaux d'organismes comme le CEDEFOP vont dans ce sens, mais c'est à nous, par des projets communs de formation ou par des programmes d'échange, de concrétiser cette Europe de la formation et du travail.

Ne l'oublions pas, dans l'Europe de demain, pour fabriquer les produits de l'an 2000, les mécaniciens seront parmi les plus demandés.

Fabrimétal est bien décidé à ne rien laisser au hasard et à tout mettre en oeuvre pour redorer l'image de la mécanique partout où notre fédération pourra le faire.

Pierre VERMEIRE
Directeur du Personnel
S.A. VOLKSWAGEN BRUXELLES.